

CONTRÔLE SANITAIRE DES EAUX DESTINÉES À LA CONSOMMATION HUMAINE

Nom du réseau de distribution :
Gestionnaire du réseau :
Exploitation du réseau :

ADDUCTION AVIGNON ET BARTHELASSE NORD
COMMUNAUTE DU GRAND AVIGNON
EAU GRAND AVIGNON

Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :

AVIGNON	Captage :	La Saignonne ligne EST	Procédure de protection en révision
	Captage :	La Saignonne ligne médiane	Procédure de protection en révision
	Captage :	La Saignonne ligne OUEST	Procédure de protection en révision
	Station :	Station de production d'Avignon	
BARTHELASSE NORD	Captage :	Champ captant Fort St André	Procédure de protection terminée
	Station :	Station traitement de Fort St André	

QUALITE DE L'EAU DISTRIBUEE EN :

2021

BACTERIOLOGIE (n/100ml)

La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.

	AVIGNON	BARTHELASSE
Nombre de prélèvements :	179	12
Nombre de non-conformité :	0	1
Pourcentage de conformité :	100%	100%

NITRATES (mg/l)

Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur de doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l).

	AVIGNON	BARTHELASSE
Nombre de prélèvements :	36	6
Nombre de non-conformité :	0	0
Pourcentage de conformité :	100%	100%
Valeur maximale atteinte :	4 mg/l	8,3 mg/l
Valeur moyenne :	2,8 mg/l	7,1 mg/l

DURETE (°F)

Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté.
Eau calcaire

	AVIGNON	BARTHELASSE
Nombre de prélèvements :	36	6
Valeur moyenne :	27,5 °F	27,4 °F
Valeur minimale atteinte :	25,9 °F	25,4 °F
Valeur maximale atteinte :	29,6 °F	29,6 °F

PESTICIDES (µg/l)

Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/l).

	AVIGNON	BARTHELASSE
Nombre de prélèvements :	12	4
Nombre de non-conformité :	0	0
Valeur maximale atteinte :	0 µg/l	0 µg/l
Nombre de paramètres mesurés :	1923	1012

FLUOR (mg/l)

Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).

	AVIGNON	BARTHELASSE
Nombre de prélèvements :	12	4
Nombre de non-conformité :	0	0
Pourcentage de conformité :	100%	100%
Valeur maximale atteinte :	0,2 mg/l	0,12 mg/l
Valeur moyenne :	0,105 mg/l	0,075 mg/l

Conclusions sanitaires

AVIGNON

100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.

Eau conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.

La révision des périmètres de protection des captages de la Saignonne est en cours.

BARTHELASSE NORD

100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.

Eau conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site :
www.eaupotable.sante.gouv.fr



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.



Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.